



**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Cinquante-deuxième à cinquante-cinquième session
Glasgow, 31 octobre-6 novembre 2021**

Point 22 de l'ordre du jour
Clôture et rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise
en œuvre sur les travaux de la cinquante-deuxième
à cinquante-cinquième session**

Rapporteuse : M^{me} Aysin Turpanci (Turquie)
Rapporteur supplémentaire issu d'une Partie à l'Accord de Paris : Constantinos Cartalis (Grèce)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour]

1. Dans le cadre de la première partie de sa session de 2021, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est réuni en ligne du 31 mai au 17 juin et a mené des travaux de manière informelle. La session a été ouverte par la Présidente, Marianne Karlsen (Norvège), le lundi 31 mai et a été suspendue le 17 juin 2021.
2. La seconde partie de la session de 2021 du SBI (valant cinquante-deuxième à cinquante-cinquième session) s'est tenue au Scottish Event Campus à Glasgow, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du 31 octobre au 6 novembre 2021.
3. La Présidente du SBI a ouvert la session le dimanche 31 octobre et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Le Vice-Président du SBI, Yeonchul Yoo (République de Corée), la Rapporteuse, Aysin Turpanci (Turquie), et le Rapporteur supplémentaire, Constantinos Cartalis (Grèce), n'ont pas été en mesure d'assister à cette réunion.



II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

4. À sa 4^e séance, le 31 octobre, le SBI a examiné la note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2021/9) et a adopté l'ordre du jour suivant, le point 4 a) étant laissé en suspens¹ :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux de la session ;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que la Présidente ;
 - d) Évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international ;
 - e) Échange de vues axé sur la facilitation dans le cadre du processus de consultation et d'analyse au niveau international ;
 - f) Autres activités prescrites.
3. Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention :
 - a) État de la situation concernant la soumission et l'examen des septièmes communications nationales et des troisièmes et quatrièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - b) Compilation-synthèse des deuxièmes, troisièmes et quatrièmes rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention ;
 - c) Rapports sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour les périodes 1990-2016, 1990-2017, 1990-2018 et 1990-2019 ;
 - d) Révision des modalités et procédures d'évaluation et d'examen au niveau international ;
4. Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention :
 - a) Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ;
 - b) Rapports (2020 et 2021) et mandat du Groupe consultatif d'experts ;
 - c) Apport d'un appui financier et technique ;
 - d) Rapports de synthèse sur l'analyse technique des rapports biennaux actualisés des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ;
 - e) Révision des modalités et lignes directrices relatives aux consultations et analyses internationales.
5. Calendriers communs pour les contributions déterminées au niveau national visées au paragraphe 10 de l'article 4 de l'Accord de Paris.

¹ Les points de l'ordre du jour qui sont communs au SBI et au SBSTA sont signalés par un astérisque.

6. Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto :
 - a) Examen des modalités et procédures d'application du Mécanisme pour un développement propre ;
 - b) Procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du Mécanisme pour un développement propre ;
 - c) Rapports de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto (2020 et 2021).
7. Deuxième examen périodique de l'objectif global à long terme au titre de la Convention et des progrès d'ensemble accomplis en vue de sa réalisation*.
8. Action commune de Koronivia pour l'agriculture*.
9. Rapports du Comité de l'adaptation (2019, 2020 et 2021)*.
10. Rapports du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques (2020 et 2021)*.
11. Questions relatives aux pays les moins avancés.
12. Plans nationaux d'adaptation.
13. Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique :
 - a) Rapports annuels communs du Comité exécutif de la technologie et du Centre-Réseau des technologies climatiques (2020 et 2021)* ;
 - b) Alignement des processus relatifs à l'examen du Centre-Réseau des technologies climatiques et à l'évaluation périodique mentionnée au paragraphe 69 de la décision 1/CP.21 ;
 - c) Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies ;
 - d) Relations entre le Mécanisme technologique et le Mécanisme financier de la Convention.
14. Questions relatives au Fonds pour l'adaptation :
 - a) Composition du Conseil du Fonds pour l'adaptation ;
 - b) Quatrième examen du Fonds pour l'adaptation.
15. Questions relatives au renforcement des capacités :
 - a) Renforcement des capacités au titre de la Convention ;
 - b) Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto ;
 - c) Rapports techniques annuels d'activité du Comité de Paris sur le renforcement des capacités (2020 et 2021).
16. Questions relatives au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre, qui contribue à l'application de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris*.
17. Questions de genre et changements climatiques.
18. Questions relatives à l'Action pour l'autonomisation climatique :
 - a) Examen du programme de travail de Doha sur l'article 6 de la Convention ;
 - b) Rapport sur les activités relatives à l'Action pour l'autonomisation climatique (2020 et 2021).
19. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales.

20. Questions administratives, financières et institutionnelles :
 - a) Exécution du budget des exercices biennaux 2018-2019 et 2020-2021 ;
 - b) Budget-programme de l'exercice biennal 2022-2023 ;
 - c) Rapport d'audit et états financiers (2019 et 2020) ;
 - d) Autres questions financières et budgétaires ;
 - e) Examen continu des fonctions et des activités du secrétariat ;
 - f) Rapports annuels (2019 et 2020) ;
 - g) Application de l'Accord de siège.
21. Questions diverses.
22. Clôture et rapport de la session

III. Rapports sur les points 2 b) à 21 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 22 de l'ordre du jour)

5. À sa xx^e séance, le 6 novembre, le SBI a examiné et adopté le projet de rapport de la session et a autorisé la Rapporteuse et le Rapporteur supplémentaire issu d'une Partie à l'Accord de Paris à achever le rapport de la session, avec le concours du secrétariat et sous la direction de la Présidente, et à le faire distribuer à toutes les Parties.
